



## LES COMMERCES DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRES

### DES ACTIVITÉS HÉTÉROGÈNES ET DES MÉTIERS DE PASSIONNÉS DANS DES CONTEXTES ÉCONOMIQUES DISTINCTS

Le périmètre de la CCN de la branche des Commerces de Détail Non Alimentaires couvre divers secteurs d'activité.

La plupart d'entre eux sont composés quasi-exclusivement de TPE.

Les métiers requièrent des compétences multiples et variées.

Trois secteurs comptent eux, en plus d'une myriade de micro-entreprises, des structures de taille plus importante. On y retrouve des groupes ou franchises, qui malgré une polyvalence toujours présente, se sont structurés autour de fonctions davantage spécialisées.

Les entreprises des CDNA contribuent à faire vivre le commerce de proximité et offrent aux consommateurs, dans leurs secteurs respectifs, des produits soigneusement sélectionnés et des conseils de professionnels pour les orienter dans leurs achats.

### DONNÉES CLÉS



#### PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE :

Ce document concerne l'ensemble des entreprises de la branche des Commerces de Détail Non Alimentaires IDCC 1517- CCN 3251\* employant au moins un salarié, dont l'activité principale est le commerce de détail centré sur les produits suivants :

- > la maroquinerie et les articles de voyage,
- > la coutellerie,
- > les arts de la table,
- > la droguerie, les commerces de couleurs et vernis,
- > l'équipement du foyer et bazars,
- > les antiquités et brocante y compris les livres anciens de valeur,
- > les galeries d'art (œuvres d'art),
- > les jeux, jouets, modélisme, puérinalité,
- > les instruments de musique.

\* Convention collective nationale des commerces de détail non alimentaires du 9 mai 2012 - Brochure n°3251 - IDCC 1517

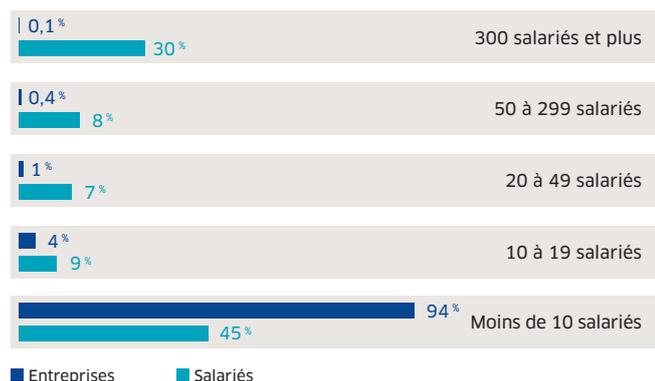


## VOLET ÉCONOMIQUE

### ► 14 120 ENTREPRISES

En 2016, parmi les entreprises adhérentes au Forco, **14 120** entreprises appliquent la convention collective nationale des Commerces de Détail Non Alimentaires.

#### Répartition des entreprises et salariés selon la taille de l'entreprise



Dans la branche, plus de **9** entreprises sur **10** sont des TPE. Elles concentrent **45 %** des effectifs salariés.

Les entreprises de **300** salariés et plus, peu nombreuses, regroupent **30 %** des salariés de la branche.

### ► ENVIRON UN TIERS DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE DANS LA MÊME ACTIVITÉ PRINCIPALE



## IMPACT DU DIGITAL SUR LES MÉTIERS

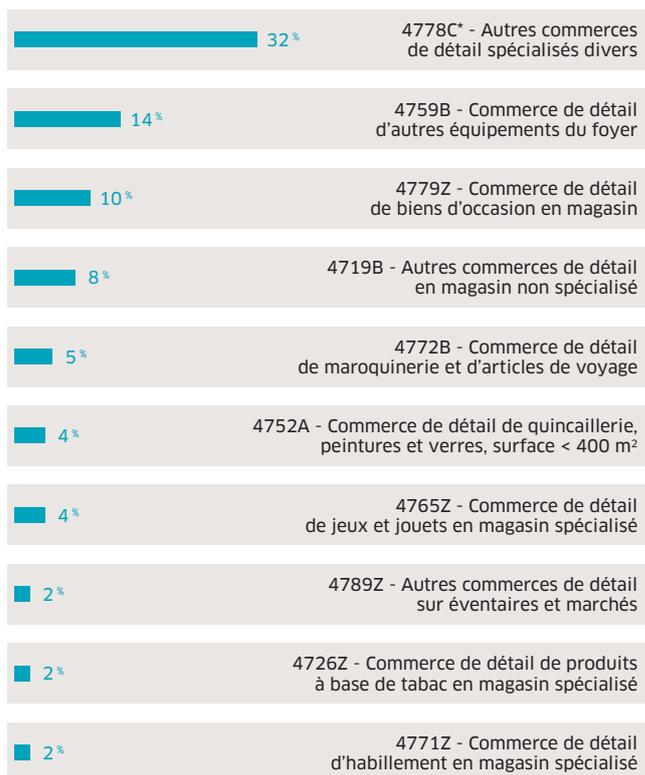
Conscients de l'impact du digital sur les métiers et les organisations, les partenaires sociaux de la branche se sont impliqués dans la réalisation d'une étude interbranches dans le cadre d'un EDEC (Engagement de Développement des Emplois et des Compétences) signé en 2017 par les 13 branches du commerce.

Pour vous accompagner, deux guides ont été réalisés :

- > Se lancer dans le digital
- > De l'expérimentation à l'excellence opérationnelle.

Retrouvez la synthèse de l'étude et les guides sur le site du Forco <http://www.forco.org/branche-professionnelle/observatoire-prospectif-du-commerce/etudes-thematiques/>

#### Répartition des entreprises selon les 10 principaux codes NAF



\* 4778C : le commerce de détail de matériel photographique et de matériel de précision ; le commerce de détail de souvenirs, d'objets artisanaux et d'articles religieux ; les activités des galeries d'art commerciales ; le commerce de détail d'armes et de munitions ; le commerce de détail de timbres-poste et de pièces de monnaie ; la vente au détail d'objets d'art ; le commerce de détail de produits non alimentaires.

Un tiers des entreprises de la branche sont rattachées au code NAF 4778C, « Autres commerces de détail spécialisés divers ». **14 %** des entreprises relèvent du commerce de détail d'autres équipements du foyer.



## VOLET EMPLOI

### ► 74 370 SALARIÉS

Evolution de l'effectif salarié



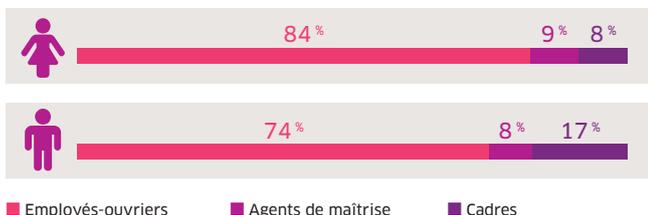
En 2016, les entreprises de la branche comptent environ **74 370** salariés. Entre 2015 et 2016, le nombre de salariés a augmenté de **2,4 %**.

Les entreprises rattachées à l'activité commerce de détail spécialisés divers ont vu leur effectif augmenter de **14 %**.

### ► 59 % DE FEMMES

A l'identique de la majorité des branches du commerce de détail, les femmes sont majoritaires dans la branche (**59 %** des salariés).

Répartition des salariés selon le sexe et le statut professionnel

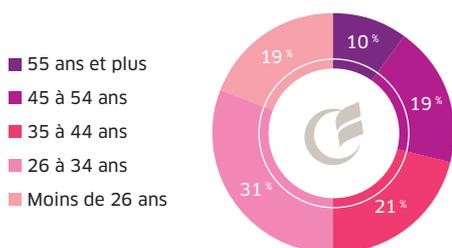


La majorité des salariés ont le statut employé-ouvrier (**80 %**) et **12 %** sont cadres.

Les hommes sont surreprésentés dans la catégorie des cadres : **17 %** des hommes appartiennent à cette CSP contre **8 %** des femmes.

### ► MOYENNE D'ÂGE : 37 ANS

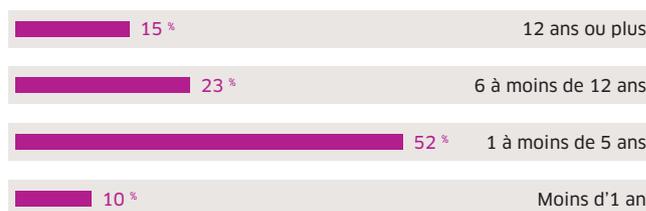
Répartition des salariés selon l'âge



La moitié des salariés de la branche ont moins de **35** ans. Dans la branche, **29 %** des salariés sont des seniors (45 ans ou +). Les seniors sont plus nombreux dans les TPE (**38 %** des salariés).

### ► 7 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE

Répartition des salariés en CDI selon leur ancienneté

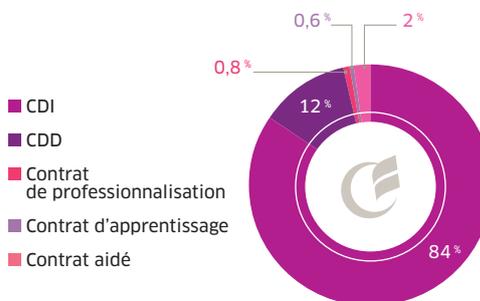


Plus de la moitié des salariés en CDI ont moins de **6** ans d'ancienneté.

L'ancienneté semble corrélée à la taille de l'entreprise : elle est plus élevée dans les TPE.

### ► ESSENTIELLEMENT DES EMPLOIS STABLES ET À TEMPS PLEIN

Répartition des salariés selon le type de contrat



**84 %** des salariés de la branche sont en CDI contre **75 %** tous secteurs confondus.

Dans les TPE, **89 %** des salariés ont un Contrat à Durée Indéterminée.

### ► 12 % DES SALARIÉS SONT EN CDD





## VOLET FORMATION (PRINCIPAUX DISPOSITIFS)

### ▶ 1 285 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Le nombre de contrats enregistre une hausse annuelle de **+18 %**, tandis qu'il baisse pour l'ensemble des secteurs.

**57 %** des bénéficiaires sont des femmes.

**60 %** se déroulent dans des TPE.

En moyenne, les contrats durent 15 mois.

### ▶ 1 150 CONTRATS D'APPRENTISSAGE DÉBUTÉS EN 2016

Le nombre de contrats enregistre une hausse annuelle de **+13 %**.

**53 %** des bénéficiaires sont des femmes.

**84 %** se déroulent dans des TPE.

En moyenne, les contrats durent 21 mois.

### ▶ 1 330 PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION

**53 %** des bénéficiaires sont des hommes.

En moyenne, les bénéficiaires sont âgés de **34** ans.

Plus des **3/4** ont été conclues dans des entreprises de **300** salariés et plus.

**71 %** des bénéficiaires sont des employés-ouvriers.

Les principales thématiques de formation sont :

- > Hygiène et sécurité,
- > Manutention,
- > Vente.

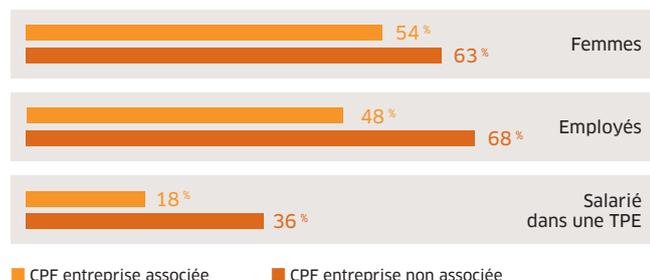
### ▶ 255 COMPTES PERSONNELS DE FORMATION ENTREPRISE ASSOCIÉE

Ainsi que **142** comptes personnels de formation, entreprise non associée.

La principale thématique concerne l'apprentissage des langues vivantes.

Plus de la moitié des formations durent moins de **35** heures.

#### Répartition des bénéficiaires CPF entreprise associée et non associée



### ▶ PLAN DE FORMATION

**3 845** salariés ont été formés dans les entreprises de moins de 10 salariés, soit une hausse annuelle de **+16 %**.

**55 %** des bénéficiaires sont des femmes.

Environ **85 %** des formations ne dépassent pas 35 heures.

**80 %** des bénéficiaires sont des employés-ouvriers.

Les principaux thèmes de formation sont :

- > Merchandising,
- > Logiciels de gestion,
- > Site internet, réseaux sociaux,
- > Logiciels de bureautique,
- > Langues.



#### LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (INTERBRANCHES)

Un CQP et deux CQPI ont été mis en place dans la branche. Ils permettent de renforcer les qualifications des salariés de la branche :

- > CQPI Vendeur conseil en magasin adapté aux secteurs de la Droguerie, de l'équipement du Foyer et du Bazar ;
- > CQPI Vendeur conseil en magasin adapté au secteur de la maroquinerie ;
- > CQP Vendeur en magasin spécialisé jeux et jouets.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Forco est habilité en tant qu'OCTA (Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage).



Sources : Enquête emploi formation auprès des entreprises, données 2016. Bases Forco.